



Lettre d'information du collectif IHS 22

Compte-Rendu réunion du 13 nov.(bureau)

Présents : / Daniel Artus / Jacky Colin (IHS Bretagne) / Didier Frabolot / Bernard Creuzer / Briac Fabbi / Pierre-F Rimasson /

Excusés : Gérard Yvet / Yann Daniel / Alain Prigent

Retour sur l'AG de l'IHS Bretagne : (Cf. CR rédigé par Jacky et envoyé à tous les adhérents). Une « bonne, une des meilleures AG ! » tant par la participation que son déroulement et les débats.

Planning des réunions pour 2026 (réservations des salles : Bernard)

Discussion : tous les mois ou tous les deux mois. Il nous semble préférable de maintenir le rythme mensuel en alternant réunion du collectif et réunion du bureau. Et nous proposons de bloquer (pour ceux qui peuvent) la journée de façon à pouvoir se mettre concrètement au travail dans les locaux de l'UD sur les archives, rangements etc....

Mardi 16 Déc 10h-12h	Réunion du bureau (autour d'un pot ?) -Mise au point d'un plan de travail. Et retour du stage national IHS Courcelles 3-4-5 décembre (Daniel / Didier) -Les 130 ans de la CGT et le collectif
Samedi 17 janvier (A-M) : les 130 ans de la CGT « Ploufragan »	
20 janvier	Réunion du collectif
17 fév.	Réunion du bureau
17 mars	Réunion du collectif
24 avril	Réunion du bureau
19 mai	Réunion du collectif
16 juin	Réunion du bureau

- Prévoir une date de formation « sensibilisation aux archives » sous l'impulsion de l'UD
- Par ailleurs réflexion au niveau Régional et National sur le thème « transmission de la mémoire avec les archives et l'informatique. Notamment le pb de RGPP (règlement Général de la protection des données personnelles)

« Gouvernance » du collectif

- Transmission des infos. Nationales et Régionales (via Jacky) = Didier / Bernard
- Elaboration de l'ordre du jour Didier / Bernard après consultation des mbs du bureau
- Compte-rendu : Pierre

-Suivi des adhérents : Gérard

Point sur les cotisations. Comment faire pour que les structures adhèrent à l'IHS ?
(Absence de Gérard et le nouvel état des adhésions ne nous est pas parvenu) Jacky fera le nécessaire.

Si on arrive à faire adhérer les structures l'idéal serait d'avoir un référent qui répercute et s'implique dans les activités du collectif

L'adhésion à l'IHS est déductible des impôts. Le reçu fiscal doit parvenir par Gérard

Inauguration des salles de l'UD le 20 novembre 18h

A la question quel périmètre l'UD 22 veut donner à cet évènement : inauguration publique (personnalités du département, journalistes ...) ? ou agenda interne (les instances de l'UD) ? L'évènement sera « modeste » et ouvert essentiellement à la CGT et à la Mairie qui nous héberge. Le bureau s'étonne que l'IHS n'ait pas été plus sollicité et impliqué. Une rencontre avec le SG aurait permis de préciser le rôle de chacun. Nous en restons au mail reçu (12nov.)

« L'inauguration consistera à accueillir tous les invités, à lire une allocution présentant la démarche et à boire le pot de l'amitié. Les plaques sont commandées pour les personnalités suivantes validées en CE :

Robert DANIEL

Simone ILLIEN

Louise AUDREN

José YUSTE

Claude PLAQUIN

Jacqueline POISNEL

Il a été demandé par l'intermédiaire de Jean-Edmond à ce que les fiches explicatives existantes sur ces personnalités soient tirées en A3 et plastifiées. Certains de la bande m'ont déjà dit que nous avons à disposition ce qu'il fallait. L'UD paiera évidemment la facture. Ces fiches seront exposées dans les pièces concernées. »

Les fiches auxquelles je fais référence n'ont rien à voir avec L'inauguration en elle-même. Mais nous avons jugé en CE de janvier qu'il serait bien de disposer dans les salles nommées un panneau informant sur le caractère militant de chaque personnalité : comme les mandats assurés sur le 22 et les luttes auxquelles ils et elles ont participé.

Conférence d'Alain Prigent sur les cahiers de Doléances 1945 : Une date à retenir: Jeudi 27 novembre aux AD (18h00), « je propose avec mes amis du bureau du CERP (plusieurs syndiqués à la CGT) une conférence sur "les cahiers de doléances dans les Côtes-du-Nord en mai juin 1945". Le cahier du CERP est disponible à l'UD22 (l'est-il ?) et une annonce dans la news letter de l'UD est envisagée. » (Didier/Bernard)

Le livre paru à l'occasion des 130 ans de la CGT : où en est la commande ? Il est envisageable que Didier et Daniel reviennent avec des exemplaires du stage de Courcelles

La plaquette sur Claude Plaquin = ? aucune nouvelle. Mail d'Alain : « Avec Pol Huello nous avons fin septembre commencé à évaluer les rushs tournés en 2022 autour de Claude Plaquin. Claude était déjà fatigué (pbs de mémoire ...); mais il y a sans doute matière pour un film de 30 mn au moins ».

Les archives de Chaffoteaux : Briac fait un point sur l'exploitation des archives (où en est-on ? et laisse un doc.de 4 pages à usage interne). Il se réjouit de l'aide et la participation d'Alain. « *Dans la dernière période j'ai eu un contact très positif avec Briac Fabbi, pour voir comment on pourrait envisager une écriture de l'histoire des métallos de Chaffoteaux. Je rassemble de mon côté toutes les données déjà collectées dans les archives. En outre je viens d'obtenir une dérogation des AD pour consulter les dossiers de l'entreprise (1960-1990) »*

De plus dans les négociations de Chaffoteaux avec la Mairie de Ploufragan, il est envisagé que l'IHS Régional appuie la demande pour que la Mairie mette une salle à la disposition des ex-Chaffoteaux qui servirait de lieu de stockage des archives (en attendant un transfert aux AD) et aussi de salle d'exposition (permanente/temporaire) des réalisations de Chaffoteaux

La Maison du Peuple : cf. pièce jointe qui résume l'enjeu du débat. la situation et les projets de la Mairie sont très inquiétants...car il ne s'agirait plus d'une « reconstruction/rénovation in situ » (Plan A) de la MdP mais de la création d'une nouvelle « Maison des Associations » dans les locaux de l'ex-lycée Curie » (plan B)

Si les 2 projets ne sont pas contradictoires mais complémentaires le Collectif rappelle alors « **qu'on n'a pas le droit de gommer l'histoire pour rayer ceux qui l'ont faite** » et réaffirme son attachement à la reconstruction/rénovation de la MdP in situ. Incompréhension alors de la position de l'UD, une lettre sera rédigée pour demander des éclaircissements (Bernard).

Prochaine réunion

Bureau le 17 décembre 10h

(Réunion ouverte à tous les adhérents)

 **Cf. pièce jointe**

Pièce jointe l'enjeu du débat sur l'avenir de la MdP

Mail de Yann 12 nov.

J'aurai souhaité intervenir sur la Maison du Peuple. En effet, je suis vraiment désolé d'assister à un véritable feuilleton d'une série qui m'échappe de plus en plus .La décision de la CE de L'UD du 08 septembre me semblait la bonne ,à savoir le plan A avec reconstruction sur site avec d'après Matthieu Nicol, et l'assentiment des autres OS.

Dans un mail , envoyé le 31 octobre aux « historiques de la Maison du Peuple » et sans consultation du collectif CGT, juste avant la réunion de la CE le lundi 03 novembre, Matthieu informe qu'il jette l'éponge pour une rencontre avec les historiques de la MDP compte tenu de la difficulté à trouver une date de réunion.

Il se détermine pour le plan B, à savoir un aménagement à l'ancien lycée Curie dans lequel un investissement de 100000 euros pour la maison du peuple du 21 -ème siècle sera réalisé. Je lui demande de prendre du recul et de la nécessité de réfléchir et décider collectivement CGT.

Comme réponse, Matthieu m'informe que le Bureau et la CE sont d'accord et approuvent le Plan B.(Contrairement à la décision de la CE du 08 septembre)

A noter que le plan A n'a jamais été abordé sauf à nous dire que la solution serait trop onéreuse.

Dans ce feuilleton, le groupe de travail CGT et l'IHS n'ont pas été consultés, il n'y a pas eu de réflexion collective CGT et même pas avec les historiques.(FSU etc....).

En ce qui me concerne, j'ai toujours pensé et agi avec le souci du travail collectif.

Je souhaite continuer à me battre pour que la Maison du Peuple soit reconstruite in situ.

Tout en comprenant les attentes des associations qui composent le collectif ,il serait quasiment irréversible que le plan A se réalise si le site CURIE se prénomme « Maison du Peuple. » Il n'y aura pas deux Maisons du Peuple à Saint-Brieuc.

Réponse de Bernard qui résume la position du collectif (qui n'a pas changé)

Je partage son point de vue. La question qui se pose pour l'IHS est de savoir quelle position on doit prendre vis à vis de la démarche engagée. De mon point de vue, la mission de l'IHS est de sauvegarder et de transmettre la mémoire. La MdP est un lieu de mémoire ouvrière, syndicale et culturelle emblématique de Saint-Brieuc. Elle fait partie du patrimoine architectural et social de Saint-Brieuc. Elle ne doit donc pas tomber dans l'oubli. Depuis sa fermeture en 2005, son existence est niée, elle est mise au rebut comme un objet hors d'usage. Engager 100 000 € de travaux sur le site de Curie ne présage rien de bon , si en effet, ce lieu sera dénommé "Maison du Peuple", car comme tu le dis, il ne peut pas y avoir deux Maisons du Peuple à Saint-Brieuc.

J'ajoute qu'on est loin de la démarche initiée par la CGT, le comité des usagers historiques et l'IHS. Le dernier mail que j'ai reçu de Sophie RICARD était adressé à 59 destinataires ! Ce n'est plus la Maison du Peuple, mais l'auberge espagnole.